

## Candidature au Conseil de Surveillance d'Ouvaton - AG 2010

Esther-Colette Joly  
Né le 23 juin 1946  
N° de sociétaire : 2703010218386847  
20 parts sociales

Chères coopératrices et chers coopérateurs,

Je suis une des co-fondatrices de la Coopérative Ouvaton où j'ai occupé les fonctions d'administratrice puis de membre du Directoire. J'ai hébergé dans mon entreprise de Formation le siège social de la coopérative jusqu'à ce que nous ayons une adresse dans une entreprise de domiciliation en 2006.

Attachée et investie dans le développement de la coopérative, j'ai participé à la mise en place du projet et à son évolution, plus concernée pas par la problématique des usages, l'organisation apprenante, l'information partagée et une dynamique qui privilégie une gestion qui laisse de la place aux énergies créatrices et vivantes.

Je reste très attachée aux valeurs constituantes de la coopérative d'Ouvaton et souhaite poursuivre et finaliser des supports d'animation transversaux qui permettent de faire vivre des lieux d'échanges et de rencontre et maintenir ces fils fragilisés par les forces vectorielles laminantes de la culture dominante.

Ma connaissance de l'histoire humaine et technique d'Ouvaton ne peut être qu'un atout supplémentaire afin de reprendre des chantiers laissés en suspend comme le livret d'accueil, les news régionales, le rêve toujours ouvert que des réseaux territorialisés de coopérateurs se créent autour de projets d'économie solidaire, de projets culturels liés aux technologies numériques et à l'écologie numérique. J'aimerais aussi que des groupes de travail soient créés autour du devenir technique et de nouveaux services liés à la protection des données personnelles.

Je propose ma candidature après avoir mûrement réfléchi à la demande de plusieurs coopérateurs sollicitant mon retour au CS. Ma candidature répond au texte que j'avais écrit l'année dernière pour l'appel à candidature. Ma candidature en tant que membre du Conseil de surveillance est fibré par ce texte.

Je joins cet appel à mon courrier.

Esther-Colette Joly  
Paris/ La Bastide des Jourdans  
Le 2 avril 2010